

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
Attachés territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie A,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 10 mai 2019;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2019, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Madame Chantal GARCIA-GIRARD, née le 5 MARS 1960 à Ste Adresse (76)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2019.

Article 3 : Le Directeur Général des services d'Evreux Portes de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Président d'Evreux Portes de Normandie, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte dont ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 28/05/19

Le Président d'Evreux Portes de Normandie
Maire d'Evreux,



Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
agents de maîtrise territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Président d'Evreux Portes de Normandie, Maire de la ville d'Evreux,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2006-596 du 12 mai 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie C,

Vu le décret n°88-547 modifié du 06 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 10 mai 2019;

A R R E T E

Article 1er : Au titre de l'année 2019, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

NOM – PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
BOSQUET Damien	01/10/1973 à Evreux (27)
DUVAL Luc	16/04/1963 à Bernay (27)
DUVAL Sébastien	22/10/1972 à Evreux (27)
HEUDEBRAN Robert	07/04/1960 à Elbeuf (76)
PETIT Laurent	28/01/1965 à Rueil Malmaison (78)
PREUX Maxime	07/06/1978 à Evreux (27)
STEIN Laurent	15/11/1965 à Evreux(27)
JOSSE Emmanuel	15/05/1970 à Mantes la Jolie (78)
CHARKI Karim	19/11/1981 à Evreux (27)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2019.

Article 3 : Le Directeur Général des services d'Evreux Portes de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Président d'Evreux Portes de Normandie, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte dont ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure

Evreux, le 5 juillet 2018

Le Président d'Evreux Portes de Normandie
Maire d'Evreux,



Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
Rédacteurs territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de catégorie B,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 10 mai 2019;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2018, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Madame Manuela DALMAT, née le 22 mars 1962 à Fort de France (97)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2019.

Article 3 : Le Directeur Général des services d'Evreux Portes de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Président d'Evreux Portes de Normandie, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte dont ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 28/05/19

Le Président d'Evreux Portes de Normandie
Maire d'Evreux,



Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
Attachés territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire de la Ville d'Evreux, Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie A,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 10 mai 2019;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2019, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Madame Nadine GRIPPON, née le 18 mai 1958 à Bernay (27)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2019.

Article 3: Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au comptable de la collectivité
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 28/05/2019

Le Maire de la ville d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie,



Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
Assistants Territoriaux de conservation du patrimoine
et des bibliothèques
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire de la Ville d'Evreux, Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de catégorie B,

Vu le décret n°2011-1642 en date du 23 novembre 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Assistants Territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 10 mai 2019;

A R R E T E

Article 1er : Au titre de l'année 2019, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des Assistants Territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Madame Chantal STEUNOU, née le 11 septembre 1969 à Neuilly sur Seine (92)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2019.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au comptable de la collectivité
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 28/05/19

Le Maire de la ville d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie



Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
agents de maîtrise territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire d'Evreux, Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2006-596 du 12 mai 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie C,

Vu le décret n°88-547 modifié du 06 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 10 mai 2019;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2018, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

NOM-PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
JACQUETTE Nadine	18/01/1964 à Verneuil sur Avre (27)
LECLERC Philippe	01/02/1957 à Le Planquay (27)
LOUTREL Philippe	02/02/1964 à Evreux

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2019.

Article 3 : Le Directeur Général des services d'Evreux Portes de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Président d'Evreux Portes de Normandie, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte dont ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.



Evreux, le 28/05/2019

Le Maire d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie

Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
Rédacteurs territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire de la Ville d'Evreux, Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de catégorie B,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 10 mai 2019;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2019, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Madame Véronique CUVELIER, née le 24 novembre 1960 à Evreux (27)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2019.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au comptable de la collectivité
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 28/05/19

Le Maire de la ville d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie,



Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
Techniciens territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Maire de la Ville d'Evreux, Président d'Evreux Portes de Normandie,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de catégorie B,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 10 mai 2019;

A R R E T E

Article 1er : Au titre de l'année 2018, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des techniciens territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Monsieur Philippe HUARD, né le 12 octobre 1965 à Ermont (78)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2019.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Maire d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au comptable de la collectivité
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 28/05/19

Le Maire de la ville d'Evreux,
Président d'Evreux Portes de Normandie,



Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
agents de maîtrise territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Président du CCAS d'Evreux, Maire de la Ville d'Evreux,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2006-596 du 12 mai 2006 modifié portant dispositions statutaires communes aux cadres d'emplois de catégorie C,

Vu le décret n°88-547 modifié du 06 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux;

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 10 mai 2019;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2019, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

NOM-PRENOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
DELPORTE Mickaël	18/08/1972 à DENAIN (59)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2019.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Président du CCAS d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 28/05/19

Le Président du CCAS d'Evreux,
Maire de la ville d'Evreux,



Guy LEFRAND

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
pour l'accès au cadre d'emplois des
ANIMATEURS territoriaux
au titre de la promotion interne**

Direction des ressources humaines mutualisées
Service Administration du Personnel/CG

Le Président du CCAS d'Evreux, Maire de la Ville d'Evreux,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de catégorie B,

Vu le décret n°2011-558 en date du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 10 mai 2019;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2019, la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois d'animateurs territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

- Madame Salima MERZOUG, née le 27 novembre 1969 à Evreux (27)

Article 2 : Les nominations au titre de la présente liste d'aptitude prendront effet au 1^{er} janvier 2019.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

-

Article 4 : Monsieur le Président du CCAS d'Evreux certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dont une ampliation sera :

- Transmise au représentant de l'Etat,
- Publiée au Centre de Gestion de l'Eure.

Evreux, le 28/05/19

Le Président du CCAS d'Evreux,
Maire de la ville d'Evreux,



Guy LEFRAND